

FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

COMITE D'AQUITAINE

NATATION ESTIVALE

2009



Calendrier et règlements



Sommaire

- Page 2 : Sommaire
- Page 3 : Catégories d'âge 2009
- Page 4 : Classement national des clubs d'été
- Page 5 : Officiels de natation course
- Page 9 : Calendrier épreuves fédérales et régionale
- Page 10 : Calendrier épreuves départementales et animations
- Page 11 : Coupe Interclubs Benjamins
- Page 12 : Coupe Interclubs Minimes
- Page 13 : Programme des épreuves Interclubs Benjamins-Minimes
- Page 14 : Championnats d'Aquitaine Interclubs Toutes Catégories
- Page 15 : Championnats d'Aquitaine
- Page 19 : temps d'engagements Championnat d'Aquitaine
- Page 21 : Coupe de France des Régions de Natation Estivale
- Page 22 : Records régionaux de Natation Estivale

Catégories d'âge Saison 2009

	<u>Âge</u>	<u>Année</u>
AVENIR	9 ans et moins	2000 et après
POUSSIN 1	10 ans	1999
POUSSIN 2	11 ans	1998
BENJAMIN 1	12 ans	1997
BENJAMIN 2	13 ans	1996
MINIME 1	14 ans	1995
MINIME 2	15 ans	1994
CADET 1	16 ans	1993
CADET 2	17 ans	1992
JUNIORS 1	18 ans	1991
JUNIORS 2	19 ans	1990
JUNIORS 3	20 ans	1989
SENIORS	21 ans et plus	1988 et avant

Classement National des Clubs d'été 2009

Voici les critères adoptés par la commission Nationale des clubs d'été pour établir le classement national des clubs d'été de la saison 2009.

Seront pris en compte les points suivant :

1 – Licences :

50 points par licence. Les clubs d'été ayant une activité estivale, mais qui ne participent pas aux compétitions annuelles rentrent dans le classement national des clubs d'été

2 – Performances individuelles :

Points de la table de cotation FFN correspondant à la meilleure performance de la saison de chaque nageur licencié, dans une compétition inscrite au calendrier des Comités ou de la FFN pendant la période autorisée, soit du 1^{er} mai au 15 septembre 2009

3 – Coupe régionale Interclubs benjamins des Clubs d'été :

Total des points de CHAQUE EQUIPE de club lors de la Coupe Interclubs régionale benjamins.

4 – Coupe régionale Interclubs minimes des Clubs d'été :

Total des points de CHAQUE EQUIPE de club lors de la Coupe Interclubs régionale minimes.

5 – Championnats Régionaux Interclubs toutes catégories des Clubs d'été :

Total des points de CHAQUE EQUIPE de club lors des Championnats Interclubs Régionaux toutes catégories.

6 – Disposition particulière :

Les clubs ne participant pas aux Championnats Interclubs Régionaux toutes catégories auront la possibilité d'ajouter les points doublés de leurs trois meilleurs relais filles et garçons de la saison :
4 fois 100 m nage libre, 4 fois 200 m nage libre et 4 fois 100 m 4 nages.

7 – Bonus :

Pour tout nageur sélectionné dans son équipe régionale et ayant participé à la Coupe de France des Régions, minimes et cadets de benjamins de natation estivale ainsi qu'à la coupe de France benjamins des départements (si celle-ci est organisée dans la période autorisée), les clubs pourront ajouter à titre de bonus les points de leur meilleure performance individuelle de la saison.

8 – Transfert :

Un nageur transféré d'un club d'hiver à un club d'été ne pourra participer à aucune compétition par équipes . (Interclubs / Coupe de France de Natation Estivale des régions).

COUPE DU FUTUR DES CLUBS D'ETE

Les points de la Coupe Régionale Interclubs benjamins additionnés aux points de la Coupe Régionale Interclubs minimes permettront d'établir le Classement de la Coupe du Futur des Clubs d'été.

Pour ce classement, une seule équipe féminine, et une seule équipe masculine par club en benjamins et en minimes seront comptabilisées.

FEDERATION FRANCAISE DE NATATION Classement National des Clubs d'été 2009
--

Club N° :

Comité régional de :

Points

- Nombre de licences (*nombre de licences multiplié par 50 pts*).....
- Coupe Interclubs Benjamins
 - Dames
 - Messieurs
- Coupe Interclubs Minimes
 - Dames
 - Messieurs
- Championnats Régionaux Interclubs Toutes Catégories ou relais doublés
 - Dames
 - Messieurs
- Somme des meilleures performances individuelles
 - Dames
 - Messieurs
- Meilleures performances individuelles Championnats de France des Maîtres d'été
 - Dames
 - Messieurs
- Bonus Coupe de France Benjamins des départements
- Bonus Coupe de France des Régions Minimes et Cadets
- **Total Général**

Classement Régional :

Vérifié par :

le :

Signature :

**DOSSIER DU RESPONSABLE REGIONAL ET
DEPARTEMENTAL
DES OFFICIELS DE "NATATION COURSE"**

OFFICIELS DE NATATION COURSE

Outre les délégués fédéraux, régionaux ou départementaux, les réunions sportives de natation se déroulent sous la direction et le contrôle d'un jury composé :

1 - D'OFFICIELS "C" (CHRONOMETREURS DE NATATION)

Ils ont les compétences pour prendre le temps du concurrent dans le couloir qui leur a été assigné.

Ils doivent également remplir les fonctions définies dans l'article SW 2.9 des règlements de la FINA.

2 - D'OFFICIELS "B" DE NATATION

Ils ont les compétences pour assurer les fonctions de :

- Chronométreur et Chronométreur en chef (articles SW 2.8 et 2.9 du règlement FINA)
- Juge d'arrivée (article SW 2.11 du règlement FINA)
- Contrôleur de virages (article 2.6 du règlement FINA)

3 - D'OFFICIELS "A" DE NATATION

Ils sont qualifiés pour tenir les postes de :

- Juge-Arbitre (article SW 2.1 du règlement FINA)
- Superviseur / secrétaire (articles SW 2.2 ou SW 2.12 du règlement FINA)
- Starter (article SW 2.3 du règlement FINA)
- Contrôleur de virages et Contrôleur de virages en chef (articles SW 2.5 et 2.6 du règlement FINA)
- Juge de nages (article SW 2.7 du règlement FINA)
- Chronométreur et Chronométreur en chef (articles SW 2.8 et 2.9 du règlement FINA)
- Juge à l'arrivée et Juge d'arrivée en chef (articles SW 2.10 et 2.11 du règlement FINA)

FORMATION DES OFFICIELS

Les comités régionaux ,qui peuvent éventuellement déléguer tout ou partie de leurs pouvoirs aux comités départementaux, sont chargés :

- de la formation et du perfectionnement
- d'organiser les réunions théoriques et pratiques pour la préparation aux examens conduisant à la délivrance des grades d'aptitude à ces différentes fonctions
- de délivrer les cartes d'officiels : OFFICIEL "C" (Chronométreur), OFFICIEL "B" de natation course ou OFFICIEL "A" de natation course

A cet effet, la Fédération Française de Natation :

- publie le règlement FINA en français (téléchargeable sur le site internet FFN) ;
- diffuse les questionnaires d'examen théorique d'officiel "A" et "B" établis selon les règles de la FINA et de la FFN en vigueur.
- édite et met à disposition des comités régionaux les cartes nécessaires à cette délivrance ;

Par ailleurs, la FFN organisera un stage de formation destiné aux formateurs régionaux.

OFFICIEL C (CHRONOMETREUR)

Le titre d'OFFICIEL "C" DE NATATION (CHRONOMETREUR) est décerné aux personnes ayant passé une épreuve pratique de chronométrage et remplissant les conditions suivantes :

- Etre licencié à la FFN sur le territoire du comité régional ou départemental organisateur de la session ;
- Etre âgé d'au moins 14 ans à la date de l'examen ;
- Avoir fait acte de candidature auprès du comité régional ou départemental dont elles dépendent ;
- Avoir participé à une information préalable organisée par le comité départemental ou le club.

La compétence du candidat sera appréciée à l'occasion d'une compétition FFN (départementale, régionale ou nationale) comportant au minimum 40 courses. Il est conseillé d'éviter les épreuves de plus de 400 M.

Il devra y avoir au moins deux chronométrateurs officiels dans la ligne en plus du candidat. Son temps sera alors utilisé pour la détermination du temps officiel: Cas d'un chronométrage manuel avec 3 chronométrateurs.

Les temps du candidat annoncés et enregistrés au 1/100^{ème} de seconde seront comparés aux temps manuels officiels de la ligne.

Pour être admis le candidat ne devra pas avoir plus de 10 écarts de temps supérieurs ou égaux à 10/100^{ème}. Les écarts de temps compris entre 1 et 9/100^{ème} ne sont pas comptabilisés.

Exemple 1 : 10 écarts de 10 à 19/100

Exemple 2 : 7 écarts de 10 à 19/100 et 3 écarts de 20 à 29/100

Exemple 3 : 7 écarts de 10 à 19/100 et 2 écarts de 20 à 29/100 et 1 écart de 30 à 39/100

Un seul écart de temps de 40/100^{ème} ou plus oblige le candidat à repasser une session d'examen.

OFFICIELS "B" DE NATATION

Le titre d'OFFICIEL "B" DE NATATION est décerné aux personnes ayant satisfait aux épreuves écrites et pratiques de l'examen prévu à cet effet et remplissant les conditions requises suivantes :

- Etre licencié à la FFN sur le territoire du comité régional ou départemental organisateur de la session ;
- Etre âgé d'au moins 16 ans à la date de l'examen ;
- Avoir fait acte de candidature auprès du comité régional ou départemental dont elles dépendent.
- Avoir suivi une formation durant laquelle, entre autre, le contenu du questionnaire sera étudié et commenté dans sa totalité, d'une façon généraliste et au moins 15 jours avant l'examen.

Le candidat ayant déjà le titre d'OFFICIEL "C" DE NATATION devra se soumettre à :

- l'épreuve écrite ;
- l'épreuve pratique de fonction de juge d'arrivée et de contrôleur de virages.

Le candidat n'ayant pas le titre d'OFFICIEL "C" DE NATATION devra se soumettre à :

- l'épreuve pratique de chronométrage ;
- l'épreuve écrite ;
- l'épreuve pratique de fonction de juge d'arrivée et de contrôleur de virages.

Epreuve écrite :

Les candidats devront répondre aux 50 questions du questionnaire OFFICIEL "B".

10 mauvaises réponses seront tolérées.

La réussite à cette épreuve a une validité d'un an maximum et permet de poursuivre la formation.

Epreuve pratique de chronométrage :

Réglementation identique à celle de l'examen d'OFFICIEL "C" DE NATATION.

Epreuve pratique de fonction de juge d'arrivée et de contrôleur de virages :

Le candidat devra, lors d'une compétition, assurer la fonction de contrôleur de virages (20 courses minimum) et de juge d'arrivée (20 courses minimum) sous le contrôle du Juge-Arbitre de la réunion ou de tout examinateur officiel désigné par le comité départemental ou régional et avoir été jugé apte par ces personnes suscitées.

OFFICIELS "A" DE NATATION

Le titre d'OFFICIEL "A" DE NATATION est décerné aux personnes ayant satisfait aux épreuves écrites et pratiques de l'examen prévu à cet effet et remplissant les conditions requises suivantes :

- Etre licenciées à la FFN sur le territoire du comité régional ou départemental organisateur de la session ;
- Etre âgées d'au moins 18 ans à la date de l'examen ;
- Avoir fait acte de candidature auprès du comité régional ou départemental dont elles dépendent ;
- Etre titulaires depuis 2 saisons au moins du titre d'OFFICIEL "B" ; Elles pourront donc se présenter à l'examen dès le début de leur 3^{ème} saison comme officiel (justification de la carte correspondante validée) ;
- Avoir assisté à une réunion de formation, sous la direction d'un officiel A désigné formateur par le comité régional.

Epreuve écrite :

Les candidats devront répondre aux 64 questions du questionnaire fédéral "OFFICIEL A".

10 mauvaises réponses seront tolérées.

La réussite à cette épreuve a une validité d'un an maximum et permet de poursuivre la formation.

Epreuve pratique :

Les candidats devront avoir tenu de façon satisfaisante, sous l'autorité et le contrôle d'un Juge-Arbitre en titre ou un examinateur officiel "A" désigné à cet effet par le comité régional, les postes de :

- Juge-Arbitre ;
- Starter ;
- Juge de Nage ;
- Tenue du secrétariat technique.

durant deux réunions sportives FFN pour chacune de ces différentes fonctions (25 épreuves minimum).

Le niveau de ces réunions restant à l'initiative du formateur régional.

Le candidat jugé "apte" par l'examineur dans une de ces quatre fonctions (25 courses minimum par fonction) pourra s'il le souhaite assurer ensuite une deuxième fonction de son examen pratique lors de la même réunion, sous réserve qu'il reste au minimum 25 courses à parcourir.

GENERALITES

Les examens d'officiels A et B devront être passés sur les formulaires édités par la Fédération Française de Natation (édition du 01/09/2006) ; Les questionnaires d'examens théoriques seront revus chaque fois qu'il y aura un nouveau règlement FINA.

VALIDATION ANNUELLE DE LA CARTE D'OFFICIEL A,B,C

Les comités régionaux ou départementaux peuvent valider annuellement les cartes d'officiels A, B et C sous condition que le titulaire de la carte ait officié au minimum (sur le plan départemental, régional, national ou international) :

- 5 compétitions différentes dans la saison pour un officiel C ;
- 5 compétitions différentes dans la saison pour un officiel B ;
- 5 compétitions différentes dans la saison pour un officiel A.

Dans le cas où un officiel, quelque soit la catégorie, aura assuré moins de 5 compétitions différentes dans la saison, il lui sera demandé de suivre un recyclage collectif ou personnel à l'appréciation du formateur régional départemental (selon l'organisation retenue par le comité régional).

Dans le cas où cette dernière condition serait refusée par l'officiel concerné, celui ci se verra retiré la validation de la carte d'officiel le concernant.

RECYCLAGE

Les comités régionaux ou départementaux devront organiser au moins une réunion de recyclage par saison.

Chaque officiel A ou B devra y participer au moins une fois tous les 2 ans.

Il sera également organisé un recyclage exceptionnel à l'occasion des modifications des règlements.

TEXTES DE REFERENCE

Les candidats, et par la suite les officiels en activité doivent connaître le corps de textes réglementaires qui régissent la discipline :

- Le règlement FINA 2005 - 2009 en français. Version commentée téléchargeable sur le site de la FFN (en remplacement des fascicules FFN qui n'intègrent pas les évolutions du règlement)
- Les dispositions particulières prises par la FFN (Départs et chronométrages)
- Le règlement intérieur de la FFN publié chaque saison dans l'annuaire fédéral
- Le règlement sportif de la saison

FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

COMITE D'AQUITAINE

NATATION ESTIVALE

CALENDRIER 2009

Programme Fédéral & Régional

Edition 2

1 Août	Interclubs Benjamins-Minimes	HASPARREN (64)
8 Août	Interclubs Toutes Catégories	POUILLON (40)
22 et 23 Août	Championnats d'Aquitaine	MONTPON-MENESTEROL (24)
25 au 28 Août	Stage Sélection Aquitaine	QUILLAN (Aude)
29 et 30 Août	12^{ème} Coupe de France des régions	QUILLAN (Aude)

FEDERATION FRANCAISE DE NATATION
COMITE D'AQUITAINE
NATATION ESTIVALE

CALENDRIER 2009

Programme Départementaux & Animations

Edition 3

20 Juin	Bordeaux (33)	La Traversée de Bordeaux à la nage
21 Juin	Langon (33)	Coupe d'Aquitaine des Maîtres par équipe Mixte & Open
4 Juillet	Bazas (33)	12 Heures de Bazas
08 Juillet	Serres-Castet (64)	Soirée départementale 1 (19 h)
11 Juillet	Sabres (40)	Challenge de Morcenx
14 Juillet	Pouillon (40)	Challenge
14 Juillet	Sarlat (24)	Coupe de la ville
16 Juillet	Sore (40)	Challenge (Nocturne)
18 Juillet	Serres-Castet (64)	Meeting
19 Juillet	Bazas (33)	Coupe de la ville
25 Juillet	Tartas (40)	Coupe des Landes
26 Juillet	Langon (33)	Coupe de la ville
5 Août	Serres-Castet (64)	Soirée départementale 2 (19 h)
15 Août	Grenade (40)	1° journée Départementaux Landes
15 Août	Sarlat (24)	1° journée Départementaux Dordogne-Gironde
15 Août	Salies de Béarn (64)	1° journée Départementaux Pyrénées-Atlantiques
16 Août	Peyrehorade (40)	2° journée Départementaux Landes
16 Août	Bazas (33)	2° journée Départementaux Dordogne-Gironde
16 Août	Saint-Palais (64)	2° journée Départementaux Pyrénées-Atlantiques
26 Août.	Serres-Castet (64)	Soirée départementale 3 (19 h)

Coupe régionale Interclubs Benjamins des clubs d'été 2009

Hasparren (Pyrénées-Atlantiques)

Samedi 01 Août 2009

Organisation : Pyrénées-Atlantiques sous la responsabilité du Comité d'Aquitaine.

Pour participer, le nageur doit avoir sa licence validée par le comité régional, statut « oblitéré » (Date limite de réception du bon de Commande EXTRANAT au Comité d'Aquitaine de Natation : Jeudi 30 Juillet)

Catégories d'âges :

Filles: 12/13 ans, nées en 1997 & 1996 – Garçons : 12/13 ans, nés en 1997 & 1996.

Les poussines et les poussins, 10/11 ans nés en 1999-1998, auront la possibilité de participer sous condition (voir règlement ci-après).

Détail des épreuves: (ordre : voir programme commun Benjamins-minimes)

Epreuves individuelles : 100 m Papillon, 100 m Dos, 100 m Brasse, 100 m Nage Libre

Relais : 4 x 50 m Nage Libre.

Règlement sportif : (réf. : Annuel Règlements, FFN, 2008 / 2009)

Chaque club, pour être classé, doit avoir participé au relais.

Il n'est pas indispensable de présenter un nageur pour chaque épreuve individuelle.

Un nageur ne peut s'engager qu'au relais et à une épreuve individuelle.

Un club ne peut engager une nouvelle équipe que si toutes les précédentes sont complètes (4 nageurs participant au relais et aux 4 épreuves individuelles).

Chaque équipe sera composée de 4 nageurs.

Une deuxième et une énième équipe peuvent être engagées, sous réserve que la ou les équipes précédentes soient complètes. Quel que soit le nombre d'équipes engagées par un club, **seule la dernière peut être complétée par un « Poussin » et un seul.**

Dispositions particulières :

Fédérale : Les nageurs transférés d'un club d'hiver vers un club d'été ne peuvent être qualifiés pour la Coupe régionale interclubs minimes des clubs d'été lors de la saison sportive de leur transfert.

Régionale : Les nageurs participant à la coupe interclubs auront la possibilité de participer à une deuxième épreuve, seulement pour une prise de temps, dans la ou les premières séries des épreuves du programme de la coupe interclubs.

Classement: Il sera effectué un classement féminin, masculin, et général

Le classement s'effectue par addition des points obtenus à la table de cotation FFN.

La cotation des relais est doublée.

Si un club engage plusieurs équipes, seule la première classée comptera pour les récompenses.

En cas d'égalité, le nombre de points obtenus aux 2 relais départagera les clubs.

Par contre, les points de toutes les équipes engagées compteront pour le classement national des clubs.

Récompenses :

Les trois premiers clubs seront récompensés en garçons et filles et recevront une coupe.

Le club vainqueur au classement Général recevra la coupe **Alain SANGOSSE**

Les fiches d'engagement seront à apporter sur place au secrétariat de la compétition.

Une confirmation de participation ou de non participation est à communiquer, de préférence par courriel, avant le Jeudi 30 juillet à :

FFN comité Aquitaine

ou

Francis Fasentieux

161, rue Judaïque

17 route de Caubios-Loos

33000 BORDEAUX

64230 SAUVAGNON

tél 05 56 98 77 34

tél 05 59 33 10 49 ou 06 45 45 98 66

ffnatation.aquitaine@wanadoo.fr

francis.fasentieux@orange.fr

Droits d'engagements : 24,80 € par Club engagé, à verser au Comité d'Aquitaine de Natation.

Jury : Chaque club qualifié devra fournir au minimum un officiel par équipe engagée pour la constitution du jury sous peine d'une amende de **65,00 €**

Coupe régionale Interclubs Minimes des clubs d'été 2009

Hasparren (Pyrénées-Atlantiques)

Samedi 01 Août 2009

Organisation : Pyrénées-Atlantiques sous la responsabilité du Comité d'Aquitaine.

Pour participer, le nageur doit avoir sa licence validée par le comité régional, statut « oblitéré » (Date limite de réception du bon de Commande EXTRANAT au Comité d'Aquitaine de Natation : Jeudi 30 Juillet)

Catégories d'âges :

Filles: 14/15 ans, nées en 1995 & 1994 – Garçons : 14/15 ans, nés en 1995 & 1994.

Détail des épreuves: (ordre : voir programme commun Benjamins-minimes)

Epreuves individuelles : 100 et 200 m Nage Libre, 100 m Papillon, 100 m Dos, 100 m Brasse, 200 m 4Nages

Relais: 4 X 100 m Nage Libre - 4 X 100 m 4 Nages

Règlement sportif : (réf. : Annuel Règlements, FFN, 2008 / 2009)

Chaque équipe de club, doit participer obligatoirement au deux relais pour être classée.

Il n'est pas obligatoire de présenter un nageur dans chaque épreuve individuelle.

Il ne peut y avoir qu'un nageur par épreuve et par équipe

Un nageur ne peut participer qu'à une épreuve individuelle et les relais

Chaque équipe de club comprend 4 à 6 nageurs, minimes, au maximum.

Dispositions particulières :

Fédérale : Les nageurs transférés d'un club d'hiver vers un club d'été ne peuvent être qualifiés pour la Coupe régionale interclubs minimes des clubs d'été lors de la saison sportive de leur transfert.

Régionale : [Les nageurs participant à la coupe interclubs auront la possibilité de participer à une deuxième épreuve, seulement pour une prise de temps, dans la ou les premières séries des épreuves du programme de la coupe interclubs.](#)

Classement: Il sera effectué un classement féminin, masculin, et général.

Le classement s'effectue par addition des points obtenus à la table de cotation FFN.

La cotation des relais est doublée.

Si un club engage plusieurs équipes, seule la première classée comptera pour les récompenses.

En cas d'égalité, le nombre de points obtenus aux 2 relais départagera les clubs.

Par contre, les points de toutes les équipes engagées compteront pour le classement national des clubs.

Récompenses :

Les trois premiers clubs seront récompensés en garçons et filles et recevront une coupe.

Le club vainqueur au classement Général recevra la coupe **Sébastien DOIMO**

Les fiches d'engagement sont à apporter sur place au secrétariat de la compétition.

Une confirmation de participation ou de non participation est à communiquer, de préférence par courriel, avant le Jeudi 30 juillet à :

FFN comité Aquitaine

161, rue Judaïque

33000 Bordeaux

tél 05 56 98 77 34

ffnatation.aquitaine@wanadoo.fr

ou

Francis Fasentieux

17 route de Caubios-Loos

64230 Sauvagnon

tél 05 59 33 10 49 ou 06 45 45 98 66

francis.fasentieux@orange.fr

Droits d'engagements : 24,80 € par club engagé, à verser au Comité d'Aquitaine de Natation.

Jury : Chaque club qualifié devra fournir au minimum un officiel par équipe engagée pour la constitution du jury sous peine d'une amende de **65,00 €**.

PROGRAMME DES INTERCLUBS BENJAMINS ET MINIMES

HASPARREN (64) le 01 Août 2009

1ère réunion

Rendez-vous 09 H 45 début des épreuves 10 H 30

100 m NL Filles Minimés

100 m NL Garçons Minimés

100 m Dos Filles Benjaminés

100 m Dos Garçons Benjaminés

100 m Dos Filles Minimés

100 m Dos Garçons Minimés

100 m Brasse Filles Benjaminés

100 m Brasse Garçons Benjaminés

100 m Papillon Filles Minimés

100 m Papillon Garçons Minimés

PAUSE 10 MINUTES

4x100 m 4N Filles Minimés

4x100 m 4N Garçons Minimés

2 ème réunion

200 m 4 nages Filles Minimés

200 m 4 nages Garçons Minimés

100 m Papillon Filles Benjaminés

100 m Papillon Garçons Benjaminés

200 m NL Filles Minimés

200 m NL Garçons Minimés

100 m NL Filles Benjaminés

100 m NL Garçons Benjaminés

100 m Brasse Filles Minimés

100 m Brasse Garçons Minimés

PAUSE 10 MINUTES

4x50 m NL Filles Benjaminés

4x50 m NL Garçons Benjaminés

4x100 m NL Filles Minimés

4x100 m NL Garçons Minimés

ARRETE

Arrêté du 6 février 2009 relatif aux journées d'interdiction de transport d'enfants par des véhicules affectés au transport en commun de personnes en 2009

NOR: DEVS0830480A

Version consolidée au 19 février 2009

Le ministre d'Etat, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, et la ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales,

Vu le code de la route, et notamment l'article R. 411-18 ;

Vu l'arrêté du 2 juillet 1982 modifié relatif au transport en commun de personnes ;

Vu les conditions de circulation extrêmement difficiles prévues à l'occasion des départs en vacances estivales, le samedi 11 juillet 2009 et le samedi 1er août 2009, jour du chassé-croisé ;

Sur proposition de la déléguée à la sécurité et à la circulation routières et du directeur de la modernisation et de l'action territoriale,

Arrêtent :

Article 1

Le transport d'enfants effectué par des véhicules affectés au transport en commun de personnes est interdit sur l'ensemble du réseau routier et autoroutier le samedi 11 juillet 2009 de 0 heure à 24 heures et le samedi 1er août 2009 de 0 heure à 24 heures.

Cette disposition s'applique hors de la zone constituée par le département de départ et les départements limitrophes.

Article 2

Pour l'application de cet arrêté :

— la ville de Paris, les départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne sont considérés comme un seul département ;

— l'aéroport de Roissy - Charles-de-Gaulle est considéré comme faisant partie des départements suivants : le Val-d'Oise, la Seine-Saint-Denis et la Seine-et-Marne ;

— l'aéroport d'Orly est considéré comme faisant partie des départements suivants : le Val-de-Marne et l'Essonne ;

— pour les autocars venant de l'étranger, est considéré comme département de départ le département frontière d'entrée sur le territoire national.

Article 3

Les dispositions du présent arrêté ne font pas obstacle au pouvoir conféré au préfet de décider en cas d'urgence absolue, notamment en termes de sécurité, de dérogations exceptionnelles.

Article 4

La déléguée à la sécurité et à la circulation routières au ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire et le directeur de la modernisation et de l'action territoriale au ministère de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 6 février 2009.

Le ministre d'Etat, ministre de l'écologie,
de l'énergie, du développement durable
et de l'aménagement du territoire,
Pour le ministre et par délégation :

La déléguée interministérielle
à la sécurité routière,
déléguée à la sécurité
et à la circulation routières,
M. Merli

La ministre de l'intérieur,
de l'outre-mer et des collectivités territoriales,
Pour la ministre et par délégation :

Le secrétaire général adjoint,
directeur de la modernisation
et de l'action territoriale,
C. Mirmand

Championnats d'Aquitaine Interclubs des clubs d'été – 2009

Pouillon (Landes)

Samedi 08 Août 2009

Organisation : Pyrénées-Atlantiques sous la responsabilité du Comité d'Aquitaine.

Pour participer, le nageur doit avoir sa licence validée par le comité régional, statut « oblitéré » (Date limite de réception du bon de Commande EXTRANAT au Comité d'Aquitaine de Natation : Jeudi 30 Juillet)

Catégories d'âges : Toutes catégories d'âge

Détail des épreuves: (ordre des épreuves: voir programme ci-après)

10 épreuves individuelles : 50m, 100m & 200 m NL; 50 m & 100 m Brasse ;

50 m & 100 m Dos, 50 m & 100 m papillon, 200 m 4 nages.

2 épreuves de relais : 4 x 100 m NL & 4x100 m 4 nages

Règlement sportif : (réf. : Annuel Règlements, FFN, 2008 / 2009)

Chaque équipe de club, doit participer obligatoirement au deux relais pour être classée.

Il n'est pas obligatoire de présenter un nageur dans chaque épreuve individuelle.

Un nageur ne peut participer qu'à deux épreuves individuelles et aux relais.

Il ne peut y avoir qu'un nageur par épreuve et par équipe.

Chaque nageur effectue au moins une épreuve individuelle

Une équipe est composée de quatre nageurs au minimum

Une deuxième et une troisième équipe peuvent être engagées, sous réserve que la ou les équipes précédentes soient complètes avec une participation aux 2 relais et aux 10 épreuves individuelles.

Disposition particulière :

Les nageurs transférés d'un club d'hiver vers un club d'été ne peuvent être qualifiés pour la Coupe régionale interclubs minimales des clubs d'été lors de la saison sportive de leur transfert.

Classement: Il sera effectué un classement féminin, masculin, et général

Le classement s'effectue par addition des points obtenus à la table de cotation FFN.

La cotation des relais est doublée.

Si un club engage plusieurs équipes, seule la première classée comptera pour les récompenses.

En cas d'égalité, le nombre de points obtenus aux 2 relais départagera les clubs.

Par contre, les points de toutes les équipes engagées compteront pour le classement national des clubs.

Récompenses :

Les trois premiers clubs seront récompensés en garçons et filles et recevront une coupe.

Le club vainqueur au classement Général recevra la coupe **Sébastien DUMARTIN**

Les fiches d'engagement seront à apporter sur place au secrétariat de la compétition.

Une confirmation de participation ou de non participation est à communiquer, de préférence par courriel, avant le Jeudi 06 Ao à :

FFN comité Aquitaine

161, rue Judaïque

33000 BORDEAUX

Tél 05 56 98 77 34

ffnatation.aquitaine@wanadoo.fr

ou

Francis Fasentieux

17 route de Caubios-Loos

64230 SAUVAGNON

tél 05 59 33 10 49 ou 06 45 45 98 66

francis.fasentieux@orange.fr

Droits d'engagements : 24,80 € par Club engagé, à verser au Comité d'Aquitaine de Natation.

Jury : Chaque club qualifié devra fournir au minimum 1 officiel par équipe engagée pour la constitution du jury sous peine d'une amende de 65,00 € par officiel manquant.

Programme Interclubs Toutes Catégories

1ERE REUNION

Rendez-vous 9h15
Début des épreuves 10h00

2EME REUNION

Début des épreuves en fonction de la fin de la
Première Réunion

- | | | | |
|--|------------------|---|------------------|
| 1. 50 mètres papillon | dames | 13. 100 mètres papillon | dames |
| 2. 50 mètres papillon | messieurs | 14. 100 mètres papillon | messieurs |
| 3. 100 mètres N.L. | dames | 15. 50 mètres N.L. | dames |
| 4. 100 mètres N.L. | messieurs | 16. 50 mètres N.L. | messieurs |
| 5. 50 mètres brasse | dames | 17. 100 mètres brasse | dames |
| 6. 50 mètres brasse | messieurs | 18. 100 mètres brasse | messieurs |
| 7. 100 mètres dos | dames | 19. 50 mètres dos | dames |
| 8. 100 mètres dos | messieurs | 20. 50 mètres dos | messieurs |
| 9. 200 mètres 4 nages | dames | 21. 200 mètres N.L. | dames |
| 10. 200 mètres 4 nages | messieurs | 22. 200 mètres N.L. | messieurs |
| 11. Relais 4 fois 100 mètres N.L. | dames | 23. Relais 4 fois 100 mètres 4 nages | dames |
| 12. Relais 4 fois 100 mètres N.L. | messieurs | 24. Relais 4 fois 100 mètres 4 nages | messieurs |

CHAMPIONNATS D'AQUITAINE 2009**DES CLUBS DE NATATION ESTIVALE**

Samedi 22 Août et Dimanche 23 Août 2009

MONTPON-MENESTEROL (24) Bassin de 25 m.**ORGANISATION** Dordogne sous la responsabilité du Comité d'Aquitaine.**REGLEMENT SPORTIF ET FINANCIER**

Pour participer, le nageur doit avoir sa licence validée par le comité régional, statut « oblitéré » (Date limite de réception du bon de Commande EXTRANAT au Comité d'Aquitaine de Natation : Mardi 18 Août)

Qualification : Ces épreuves sont réservées aux nageurs titulaires d'une licence bassin d'été.

Epreuves : Les épreuves de ces championnats se dérouleront en 4 réunions, classement au temps (séries sans distinction d'âge) sur les épreuves individuelles suivantes :

50 m Nage Libre	100 m Nage Libre	200m/400 m Nage Libre
50 m Brasse	100 m Brasse	200 m Brasse
50 m Papillon	100 m Papillon	200 m 4 Nages
50 m Dos	100 m Dos	200 m Dos

dans les catégories d'âge suivantes :

Garçons et Filles

91 et avant	Juniors Seniors
92-93	Cadets
94-95	Minimes
96-97	Benjamins
98 et après	Poussins & Avenir

à l'exception des **épreuves individuelles de 50 m** qui sont **ouvertes exclusivement aux nageurs minimes, cadets, juniors et seniors** (les poussins et les benjamins ne peuvent pas nager ces épreuves)

Les relais **4x50 m NL, 4x100 m NL, 4x100 m 4 Nages** se nageront dans les catégories d'âge suivantes : **93 et avant, 94 / 95, 96 / 97, 98 et après.**

Le relais 10 x 100 m sera un relais toutes catégories.

Plusieurs équipes de relais par club pourront être engagées, possibilité de compléter une équipe par surclassement.

ATTENTION ! Un nageur poussin ou benjamin ne pourra participer à plus de 5 épreuves individuelles au cours de ces championnats !

Engagements : Les temps d'engagement devront avoir été réalisés lors d'une épreuve FFN ou avec jury FFN au cours de l'été 2009.

LA DATE ET LE LIEU DE LA REALISATION DE LA PERFORMANCE DEVRONT FIGURER SUR LA FICHE AINSI QUE LE NUMERO COMPLET DE LICENCE DU NAGEUR ENGAGE.

Tout engagement incorrect sera rejeté ou ramené au temps d'amende dans la limite de deux engagements (voir plus bas).

Pour éviter toute contestation, les organisateurs de compétitions sont priés de faire parvenir tous les résultats des épreuves départementales du mois d'Août au responsable départemental (voir plus bas) pour l'homologation des engagements.

Ces résultats seront ensuite envoyés au Comité d'Aquitaine pour le classement national des clubs.

Un nageur qui n'aurait pas réalisé le temps de qualification pourra toutefois être engagé uniquement au temps de première amende. Un nageur ne pourra être engagé de cette manière qu'à deux épreuves maximum pour toute la durée des championnats d'Aquitaine.

IL N'Y AURA PAS D'EXCEPTION.

Les engagements seront à transmettre de préférence par courriel sous format Nat2i ou fichier .xls à

FFN Comité Régional AQUITAINE

161 rue Judaïque

33000 BORDEAUX

ffnatation.aquitaine@wanadoo.fr

pour le **Mardi 18 Août dernier délai**,

AUCUN ENGAGEMENT NE SERA ACCEPTE APRES CETTE DATE.

Les droits d'engagement sont fixés à 3,20 € par épreuve individuelle et à 6,25 € par relais,

Amendes : Tout dépassement du temps minimum toléré entraînera le paiement d'une amende suivant le barème suivant :

2,15 € pour dépassement de temps inférieur à 5 %.

8,30 € pour dépassement de temps de 5 % inclus à 10 % exclus.

16,00 € pour dépassement de temps supérieur ou égal à 10 %.

(Voir pages suivantes les différents temps d'amende).

Forfaits : Les clubs sont tenus de déclarer les forfaits avant le début de chaque réunion.

Officiels : Chaque club engagé pour ces épreuves devra fournir au moins *un officiel + un officiel par dizaine de nageurs engagés par réunion* sous peine d'une amende de 65,00 € par réunion.

Récompenses : Les trois premiers de chaque épreuve individuelle dans chaque catégorie d'âge recevront une médaille offerte par le Comité d'Aquitaine.

Les équipes classées premières de chaque relais dans chaque catégorie d'âge recevront une médaille offerte par le Comité d'Aquitaine.

Biathlon : Le biathlon se déroulera sur les épreuves de 400 m Nage Libre et 200 m 4 Nages **dans les 3 catégories suivantes** :

96/97

98

99 et après.

Le classement se fera par addition des temps.

Les trois premiers de chaque catégorie recevront une médaille.

Remarques concernant les temps spéciaux Biathlon (nageurs nés en 1999 et après) :

Ces temps sont destinés aux nageurs **participant effectivement aux deux épreuves** du biathlon.

Un nageur qui ne désire participer qu'à l'une des deux épreuves doit alors réaliser le temps de qualification correspondant à sa catégorie (98 et après).

Remarque concernant les relais : Les engagements sont faits sous la responsabilité des entraîneurs de clubs, sans obligation d'avoir réalisé le temps d'engagement auparavant.

POSSIBILITE DE SURCLASSER.

Coupe Sabrina DEHEZ:

Benjamin et Benjamine marquant le plus de points sur une course à la table de cotation.

PROGRAMME
DES CHAMPIONNATS D 'AQUITAINE 2009

SAMEDI 22 AOUT à 9 H 30

Rendez-vous 8 H 30

50 m Brasse
200 m Dos
100 m Nage Libre
Relais 4x50 m N.L.

SAMEDI 22 AOUT après midi

50 m Nage Libre
100 m Brasse
200 m 4 Nages
Relais 4x100 m N.L.

DIMANCHE 23 AOUT à 9 H

Rendez-vous à 8 H

50 m Dos
100 M Papillon
400 m Nage Libre (~~94 et après~~) (96 et après)
200 m Nage Libre (~~93 et avant~~) (95 et avant)
Relais 4x100 m 4 Nages

DIMANCHE 23 AOUT après midi

50 m Papillon
100 m Dos
200 m Brasse
Relais 10x100 m NL

15 minutes d'entracte entre les épreuves individuelles et les relais.

Le début des réunions de l'après-midi sera déterminé en fonction de l'horaire de fin de la réunion du matin.

Temps d'engagements et temps d'amendes : Voir ci-après.

TEMPS D'ENGAGEMENTS IMPOSES CHAMPIONNATS D'AQUITAINE 2009.

Pour chaque épreuve, la première ligne (T.eng.) concerne le temps limite d'engagement.

Son dépassement entraîne une amende de 2,15 €.

La deuxième ligne correspond au temps d'amende de 8,30 €.

La troisième ligne correspond au temps d'amende de 16.00 €.

GARCONS

FILLES

Année Epreuve \	93 & avant	94	95	96	97	98 & après	93 & avant	94	95	96	97	98 & après
T.Eng.	31.50	32.50	33.50				34.50	35.50	36.50			
50 5%	33.08	34.13	35.17				36.23	37.28	38.33			
N L 10%	34.65	35.76	36.85				37.95	39.05	40.15			
T.Eng.	37.00	38.00	39.00				41.50	42.50	43.50			
50 5%	38.85	39.90	40.95				43.58	44.63	45.68			
DOS 10%	40.70	41.81	42.90				45.65	46.76	47.85			
T.Eng.	41.00	42.00	43.00				44.00	45.00	46.00			
50 5%	43.05	44.10	45.15				46.20	47.25	48.30			
Brasse 10%	45.10	46.20	47.30				48.40	49.50	50.60			
T.Eng.	38.00	39.00	40.00				41.50	42.50	43.50			
50 5%	39.90	40.95	42.00				43.58	44.63	45.68			
PAP 10%	41.81	42.90	44.00				45.65	46.76	47.85			
T.Eng.	1'09.50	1'12.50	1'17.50	1'24.50	1'35.50	1'40.00	1'19.50	1'21.50	1'24.50	1'29.50	1'36.50	1'43.50
100 5%	1'12.98	1'16.13	1'21.38	1'28.73	1'40.28	1'45.00	1'23.48	1'25.58	1'28.73	1'33.93	1'41.33	1'48.68
N L 10%	1'16.45	1'19.76	1'25.25	1'32.95	1'45.05	1'50.00	1'27.45	1'29.65	1'32.95	1'38.45	1'46.15	1'53.85
T.Eng.	2'30.00	2'38.00	2'48.00				2'54.00	2'58.50	3'06.00			
200 5%	2'37.50	2'45.90	2'56.40				3'02.70	3'07.42	3'15.30			
N L 10%	2'45.00	2'53.80	3'04.80				3'11.40	3'16.335	3'24.60			
T.Eng.				6'36.00	7'00.00	7'25.00				6'56.00	7'16.00	7'54.00
400 5%				6'55.81	7'21.00	7'47.25				7'16.81	7'37.81	8'17.70
N L 10%				7'15.60	7'42.00	8'09.50				7'37.60	7'59.60	8'41.40
T.Eng.	1'26.00	1'28.00	1'32.00	1'36.00	1'45.00	1'51.00	1'35.00	1'37.00	1'41.00	1'45.00	1'51.00	1'59.00
100 5%	1'30.30	1'32.40	1'36.60	1'40.81	1'50.25	1'56.55	1'39.76	1'41.85	1'46.05	1'50.25	1'56.55	2'04.95
DOS 10%	1'34.60	1'36.81	1'41.20	1'45.60	1'55.50	2'02.10	1'44.50	1'46.70	1'51.10	1'55.50	2'02.10	2'10.90
T.Eng.	3'10.00	3'14.00	3'23.00	3'32.00	3'52.00	4'04.00	3'30.00	3'34.00	3'43.00	3'51.00	4'04.00	4'24.00
200 5%	3'19.50	3'23.70	3'33.15	3'42.60	4'03.60	4'16.20	3'40.50	3'44.70	3'54.15	4'02.55	4'16.20	4'37.20
DOS 10%	3'29.00	3'33.40	3'43.30	3'53.20	4'15.20	4'28.40	3'51.00	3'55.40	4'05.30	4'14.10	4'28.40	4'50.40
T.Eng.	1'30.00	1'33.00	1'36.00	1'42.00	1'49.00	1'55.00	1'36.00	1'38.00	1'42.00	1'46.00	1'52.00	2'00.00
100 5%	1'34.50	1'37.65	1'40.81	1'47.10	1'54.45	2'00.76	1'40.81	1'42.90	1'47.10	1'51.30	1'57.60	2'06.00
Brasse 10%	1'39.00	1'42.30	1'45.60	1'52.20	1'59.90	2'06.50	1'45.60	1'47.81	1'52.20	1'56.60	2'03.20	2'12.00
T.Eng.	3'13.00	3'20.00	3'26.00	3'39.00	3'57.00	4'07.00	3'26.00	3'30.00	3'37.00	3'48.00	4'01.00	4'18.00
200 5%	3'22.65	3'30.00	3'36.30	3'49.95	4'08.85	4'19.35	3'36.30	3'40.50	3'47.85	3'59.40	4'13.05	4'30.90
Brasse 10%	3'32.30	3'40.00	3'46.60	4'00.90	4'20.70	4'31.70	3'46.60	3'51.00	3'58.70	4'10.81	4'25.10	4'43.81
T.Eng.	1'32.50	1'35.50	1'40.50	1'49.00	1'57.00	2'05.00	1'36.00	1'38.00	1'44.50	1'51.50	1'59.00	2'10.00
100 5%	1'37.13	1'40.28	1'45.53	1'54.45	2'00.76	2'11.25	1'40.81	1'42.90	1'49.73	1'57.08	2'04.95	2'16.50
Pap 10%	1'41.76	1'45.05	1'50.55	1'59.90	2'06.50	2'17.50	1'45.60	1'47.81	1'54.95	2'02.65	2'10.90	2'23.00
T.Eng.	3'06.00	3'18.00	3'25.00	3'41.00	3'54.00	4'05.00	3'12.00	3'22.00	3'32.00	3'42.00	3'57.00	4'10.00
200 5%	3'15.30	3'27.90	3'35.25	3'52.05	4'05.70	4'17.25	3'21.60	3'32.10	3'42.60	3'53.10	4'08.85	4'22.50
4 N 10%	3'24.60	3'37.81	3'45.50	4'03.10	4'17.40	4'29.50	3'31.20	3'42.20	3'53.20	4'04.20	4'20.70	4'35.00

	GARCONS	FILLES
BIATHLON	99 & +	99 & +
T.Eng. 400 N L 5%	8'00.00 8'24.00	8'25.00 8'50.25
10%	8'48.00	9'15.50
T.Eng. 200 4 N 5%	4'20.00 4'33.00	4'25.00 4'38.25
10%	4'46.00	4'51.50

TEMPS DE QUALIFICATION Relais		GARCONS				FILLES			
Année	93 & avant	94 / 94 minimes	96 / 97 benjamins	98 & après	93 & avant	94 / 95 minimes	96 / 97 benjamines	98 & après	
4x100 NL T.Eng.	4'45.00	5'20.00	6'10.00	7'00.00	5'40.00	6'10.00	6'50.00	8'20.00	
5%	4'59.25	5'30.76	6'28.50	7'21.00	5'57.00	6'28.50	7'10.50	8'45.00	
10%	5'08.00	5'46.50	6'47.00	7'42.00	6'14.00	6'47.00	9'10	9'10.00	
4x50 NL T.Eng.	2'16.00	2'24 .00	2'40 .00	3'10.00	2'35.00	2'48.00	3'10.00	3'40.00	
5%	2'29.60	2'38.40	2'56.00	3'29 .00	2'50 .50	3'04 .80	3'29.00	4'02.00	
10%	2'44.56	2'54.24	3'13 .60	3'49.90	3'07 .55	3'23.28	3'49.90	4'26.20	
4x100 4 Nages T.Eng.	5'20.00	5'51.00	6'55.00	8'20.00	6'17.00	6'55.00	7'35.00	9'10.00	
5%	5'36.00	6'08.55	7'15.76	8'45.00	6'35.85	7'15.76	7'57.76	9'37.50	
10%	5'52.00	6'26.10	7'36.50	9'10.00	6'54.70	7'36.50	8'20.50	10'05.00	
10x100 NL T.Eng.	15'55.00				16'45.00				
5%	16'42.76				17'35.25				
10%	17'30.50				18'25.50				

Remarques concernant les relais : Les engagements sont faits sous la responsabilité des entraîneurs de clubs, sans obligation d'avoir réalisé le temps d'engagement auparavant.

POSSIBILITE DE SURCLASSER POUR COMPLETER UNE EQUIPE.

Les relais **4x50 m NL, 4x100 m NL, 4x100 m 4 Nages** se nageront dans les catégories d'âge suivantes :

93 et avant , 94 / 95 , 96 / 97 , 98 et après.

SELECTION EQUIPE D'AQUITAINE

A l'issue des championnats d'Aquitaine des bassins d'été une sélection régionale sera constituée pour participer à la Coupe de France des régions à **QUILLAN** (Aude) – comité du Languedoc-Roussillon - les 29 et 30 Août et sera rassemblée à **QUILLAN**, pour un stage préparatoire à partir du Mardi 25 Août.

Cette sélection sera faite dans les catégories :

Garçons nés en 1992/1993 et 1994/1995

Filles nées en 1992/1993 et 1994 /1995

sur les épreuves 100 m NL, 100 m Brasse, 100 m Dos, 100 m Papillon, 200 m 4 nages , 200 Dos , 200 Brasse; 50 NL , relais 4x100 m NL et 10x 50 NL.

Les entraîneurs de clubs doivent motiver leurs nageurs pour participer à ce stage et à cette rencontre en les informant à l'avance de la **date retenue le 29 et 30 Août** et de l'importance d'une telle rencontre :

Cette compétition est la seule compétition de niveau national du calendrier et c'est donc l'épreuve de niveau le plus élevé qui peut être proposée à un nageur de bassins d'été. De plus la participation élargie à 9 comités régionaux est une raison de motivation supplémentaire.

La conviction et la volonté de chaque entraîneur d'assurer le succès de cette équipe d'Aquitaine seront la principale raison de son succès.

XII^e COUPE DE FRANCE DES REGIONS DE NATATION ESTIVALE

(Sélection régionale Minimes et cadets des clubs d'été)

Date de la rencontre :

Le samedi 29 et dimanche 30 août 2009

Lieu de la rencontre :

Quillan (Aude) - Comité du Languedoc-Roussillon
Bassin de 25 mètres 5 couloirs.

Date de la réunion technique :

Le vendredi soir précédant la compétition.

Catégories d'âge :

Filles et Garçons Minimes (1995/1994)
 Cadets (1993/1992)

Durée :

Deux jours, trois réunions.

Détail des épreuves :

- Nage Libre : 50m, 100m, 200m
- Dos : 100m, 200m,
- Brasse : 100m, 200m,
- Papillon : 100m
- 4 Nages : 200m,
- Relais : 4 x 100m 4 Nages, 10 x 50m Nage Libre

Toutes ces épreuves, en filles et en garçons, sont disputées selon la formule du classement au temps.

Les séries seront élaborées à partir des temps d'engagement (les temps d'engagement apparaîtront sur les fiches).

Jury :

Le jury est constitué par l'organisateur selon les règles FFN. Toutefois, la désignation des juges-arbitres et starters est du ressort de la FFN.

Dispositions Particulières

Les sélections régionales ne s'effectueront qu'avec des nageurs licenciés dans les clubs d'été.

Les nageurs transférés d'un club d'hiver vers un club d'été ne peuvent être qualifiés pour la Coupe de France Estivale lors de la saison sportive de leur transfert.

Mode de qualification :

Les régions possédant sur leur territoire des clubs d'été ont la responsabilité de composer et d'engager une équipe de nageurs et une équipe de nageuses, de 14-15 ans, nés en 1995-1994, et 16-17 ans, nés en 1993-1992.

Chaque équipe de Comité sera représentée au maximum par deux nageurs dans l'épreuve individuelle de 50 mètres nage libre, par un nageur dans chaque épreuve individuelle de 100 ou 200 mètres, et par une équipe dans chaque relais.

Un nageur ne pourra participer qu'à deux épreuves individuelles et aux relais

Un nageur qui abandonnerait ou serait disqualifié ne marquera pas de points. Il en sera de même pour les relais.

Le relais 10 fois 50 nage libre sera composé obligatoirement de 5 nageurs Cadets et de 5 nageurs Minimes. L'ordre des nageurs dans la composition de ce relais est laissé au libre choix des régions.

Modalité d'engagements :

Les responsables de région devront faire parvenir par fax un exemplaire au comité régional du Languedoc-Roussillon et un exemplaire au comité local d'organisation de la ville de Quillan, des documents suivants :

- Le lundi 24 août 2009 au plus tard : La liste nominative des nageurs composants l'équipe.
- Le mercredi 26 août 2009 au soir au plus tard : La composition de leur équipe, y compris des relais.

Aucun frais d'engagement n'est perçu.

Classement spécifique à la compétition :

Attribution des points :	<u>Epreuves individuelles</u>	<u>Relais</u>
	1 ^{er} 2N+2	Points doublés
	2 ^{ème} 2N- 1	
	3 ^{ème} 2N- 2	
	4 ^{ème} 2N- 3	
	etc.(N= nombre de régions présentes)	

Il y aura un classement minimes filles, un classement minimes garçons, un classement cadettes, un classement cadets et un classement général mixte toutes catégories. Le relais 10 fois 50 nage libre ne sera pris en compte que pour le classement général final.

En cas d'égalité de points, les points obtenus par les relais départageront les équipes.

Récompenses :

Sept coupes seront affectées par la FFN :

- Une coupe à la première région au classement minimes filles ;
- Une coupe à la première région au classement minimes garçons ;
- Une coupe à la première région au classement cadettes ;
- Une coupe à la première région au classement cadettes ;
- Une coupe à la première région au classement mixte féminin et masculin (toutes catégories);
- Une coupe à la deuxième région au classement mixte féminin et masculin (toutes catégories) ;
- Une coupe à la troisième région au classement mixte féminin et masculin (toutes catégories) ;

Programme :

Les épreuves seront nagées dans l'ordre suivant : minimes filles, minimes garçons, cadettes puis cadets.
Pour le relais 10 fois 50 nage libre : filles puis garçons.

Samedi 29 août matin

Echauffement : 9h 00

Début des épreuves : 10h

50 m Nage libre
100 m Dos
200 m Brasse
100 m Papillon

Samedi 29 août après midi

Echauffement : 14h 30

Défilé des équipes : 15h30

Début des épreuves : 16 h

200 m Dos
100 m Brasse
200 m Nage libre

Entracte

Relais 4 x 100m 4 Nages

Dimanche 30 août matin

Echauffement : 8h 30

Début des épreuves : 9 h 30

100 m Nage libre
200 m 4 Nages

Entracte

Relais 10 x 50 m Nage libre

RECORDS D'AQUITAINE FILLES

(Établis depuis les championnats d'Aquitaine 93)

Epreuves	10 ans -	11 ans	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans +
50 NL	Bernatas Rébecca Ser.Castet 18.08.07 41.06	Dubrana Margaux Pouillon 07.08.04 37.88	Ihidoy Leyre Sarlat 29.07.07 35.95	Navailles Marlene Pouillon 07.08.04 32.47	MditBulot Harmony St J P Port 26.08.01 30.22	MditBulot Lucie Langon 20.08.00 29.95	MditBulot Lucie Langon 20.08.00 29.90	MditBulot Lucie Digoin 24.08.02 29.90	Capdelacare re Sab. Ser.Castet 21.08.05 28.77
100 NL	MditBulot Lucie Peyrehora. 26.08.95 1.20.71	MditBulot Lucie Langon 25.08.96 1.11.56	Chanteux Adeline Peyrehora. 26.08.95 1.07.63	MditBulot Lucie Sarlat 22.08.98 1.07.28	MditBulot Lucie Sarlat 22.08.98 1.07.28	MditBulot Lucie Segré 27.08.00 1.04.81	MditBulot Lucie Segré 27.08.00 1.04.81	MditBulot Lucie Segré 27.08.00 1.04.81	Capdelacare re Sab. Ser.Castet 20.08.05 1.04.32
200 NL	Chanteux Adeline Ser.Castet 29.08.93 2.53.70	Chanteux Adeline Ser.Castet 29.08.93 2.53.70	Chanteux Adeline Ser.Castet 29.08.93 2.53.70	De Carli Nolwen Peyrehor. 30.07.00 2.45.85	Fasentieux Marie Surgeres 28.08.04 2.32.12	Gastambide Liliana La Chataigne 30.08.08 2.32.10	Trotin Mélicca Pouillon 21.08.06 2.28.89	Trotin Mélicca Pouillon 21.08.06 2.28.89	Capdelacare re Sab. Ser.Castet 21.08.05 2.27.30
400 NL	Chanteux Adeline Ser.Castet 29.08.93 6.03.71	Chanteux Adeline Montpon 28.08.94 5.31.29	Chanteux Adeline Peyrehora. 26.08.95 5.19.37	Chanteux Adeline Peyrehora. 26.08.95 5.19.37	Chanteux Adeline Peyrehora. 26.08.95 5.19.37	Chanteux Adeline Peyrehora. 26.08.95 5.19.37	Chanteux Adeline Peyrehora. 26.08.95 5.19.37	Chanteux Adeline Peyrehora. 26.08.95 5.19.37	Chanteux Adeline Peyrehora. 26.08.95 5.19.37
50 Pap	Laporte Elsa Bazas 04.08.01 51.92	Laporte Elsa Langon 03.08.02 46.17	Laporte Elsa Tartas 23.08.03 41.64	Arosteguy Katixa Tartas 23.08.03 40.05	Sallaberry Eva Sarlat 22.08.98 36.21	Sallaberry Eva Grenade 21.08.99 35.32	Bellocq Pauline St J P Port 26.08.01 34.29	Rivera Sylvie Montpon 28.08.94 33.84	DelRio Nuria Montpon 28.08.94 31.96
100 Pap	Laporte Elsa Tartas 11.08.01 1.55.37	Lajus Christelle Peyrehora. 26.08.95 1.38.84	Chanteux Adeline Peyrehora. 26.08.95 1.27.15	Chanteux Adeline Peyrehora. 26.08.95 1.27.15	Tiziani Mélicca Ser.Castet 18.08.07 1.24.69	Tiziani Mélicca Bazas 24.08.08 1.19.52	Bellocq Pauline St J P Port 26.08.01 1.18.83	Bellocq Pauline St J P Port 26.08.01 1.18.83	DelRio Nuria Montpon 28.08.94 1.12.19
50 Dos	Hernandez Marie Tartas 11.08.01 47.90	Hernandez Marie Tartas 11.08.01 47.90	Hernandez Marie Montpon 10.08.03 44.48	Morales Charline Pouillon 04.08.07 40.41	MditBulot Lucie Grenade 21.08.99 36.65	Cazenave Lisa St J P Port 09.08.08 35.93	Cazenave Lisa St J P Port 09.08.08 35.93	Cazenave Lisa St J P Port 09.08.08 35.93	DelRio Nuria Montpon 28.08.94 35.58
100 Dos	Chanteux Adeline Ser.Castet 29.08.93 1.41.29	Chanteux Adeline Montpon 28.08.94 1.26.07	MditBulot Lucie Ser.Castet 23.08.97 1.20.95	MditBulot Lucie Sarlat 22.08.98 1.19.15	MditBulot Lucie Ser.Castet 28.08.99 1.17.41	MditBulot Lucie Segré 27.08.00 1.15.34	MditBulot Lucie Segré 27.08.00 1.15.34	MditBulot Lucie Segré 27.08.00 1.15.34	DelRio Nuria Montpon 28.08.94 1.14.36
200 Dos	Bouchan Océane Bazas 23.08.08 3.51.02	De Carli Nolwen Sarlat 22.08.98 3.16.31	Lamothe Alicia Bazas 23.08.08 3.10.90	De Carli Nolwen St.Jean.p.p 12.08.00 3.05.24	Cazenave Lisa Langon 25.08.07 2.54.05	MditBulot Lucie Langon 20.08.00 2.48.65	MditBulot Lucie Langon 20.08.00 2.48.65	MditBulot Lucie Langon 20.08.00 2.48.65	MditBulot Lucie Langon 20.08.00 2.48.65
50 Brasse	Metayer Laure Peyrehor. 30.07.00 49.88	Bordenave Margaux St J P Port 09.08.08 46.98	Spreng Amandine Pouillon 18.08.01 45.35	Salles Mélanie St J P Port 09.08.08 40.86	Trotin Melissa Ser.Castet 14.08.04 38.94	Trotin Melissa Ser.Castet 14.08.04 38.94	Trotin Melissa Ser.Castet 14.08.04 38.94	Trotin Melissa Ser.Castet 14.08.04 38.94	Trotin Melissa Ser.Castet 14.08.04 38.94
100 Brasse	MditBulot Lucie Peyrehora. 26.08.95 1.40.81	Chanteux Adeline Montpon 28.08.94 1.34.41	Viaud Marianne Montpon 28.08.94 1.34.00	Darretche Maritxu Artix 30.08.97 1.25.44	Darretche Maritxu Artix 30.08.97 1.25.44	Darretche Maritxu Artix 30.08.97 1.25.44	Etchart Cecile Langon 25.08.96 1.24.68	Etchart Cecile Langon 25.08.96 1.24.68	Etchart Cecile Langon 25.08.96 1.24.68
200 Brasse	Darretche Maritxu Montpon 28.08.94 3.41.16	Dublanc Aurelie Peyrehora. 23.08.97 3.25.21	Darretche Maritxu Langon 25.08.96 3.19.02	Darretche Maritxu Ser.Castet 23.08.97 3.07.63	Etchart Cecile Montpon 28.08.94 3.04.08	Darretche Maritxu Ser.Castet 28.08.99 3.00.13	Darretche Maritxu Ser.Castet 28.08.99 3.00.13	Darretche Maritxu Ser.Castet 28.08.99 3.00.13	Darretche Maritxu Ser.Castet 28.08.99 3.00.13
200 4 N	MditBulot Lucie Peyrehora. 26.08.95 3.26.80	Chanteux Adeline Montpon 28.08.94 3.01.23	Chanteux Adeline Peyrehora. 26.08.95 2.49.67	Chanteux Adeline Peyrehora. 26.08.95 2.49.67	Chanteux Adeline Peyrehora. 26.08.95 2.49.67	Chanteux Adeline Peyrehora. 26.08.95 2.49.67	Chanteux Adeline Peyrehora. 26.08.95 2.49.67	Labourdett e. Elodie Ser.Caste 23.08.97 2.48.43	DelRio Nuria Montpon 28.08.94 2.37.20

RECORDS D'AQUITAINE GARCONS

(Etablis depuis les Championnats d'Aquitaine 93)

Epreuves	10 ans -	11 ans	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans +
50 NL	De laure Sébastien Ser.Castet 18.08.07 38.28	Vogein Jon Ser. Castet 14.08.04 35.97	Berhondo Pierre Jean Ser.Castet 17.08.02 33.63	Berhondo Pierre Jean Morlaas 02.08.03 30.70	Sauces Thibaut Gramat 26.08.06 27.00	Sauces Thibaut Ser.Castet 18.08.07 26.54	Laulhere Pierre Ser.Castet 21.08.05 26.05	Troatin Nathan Ser.Castet 21.08.05 26.04	Le Goff Antoine Bazas 24.08.08 25.22
100 NL	Lartigau Thomas St J P Port 09.08.08 1.21.33	Potard Julien Ser.Castet 29.08.93 1.15.12	Potard Julien Montpon 28.08.94 1.09.66	Deloubes Romain Langon 21.08.04 1.06.59	Toral Damien Langon 21.08.04 1.02.11	Sauces Thibaut Pouillon 04.08.07 58.51	Toral Damien Gramat 26.08.06 58.05	Toral Damien Gramat 26.08.06 58.05	Capdelacarrere Christ Ser.Castet 17.08.02 55.84
200 NL	Lartigau Thomas St J P Port 09.08.08 3.02.66	Vogein Jon Pouillon 07.08.04 2.46.26	Gastambide Mikel St J P Port 09.08.08 2.41.09	Burguete Nicolas St J P Port 26.08.01 2.37.62	Toral Damien Langon 21.08.04 2.21.95	Sauces Thibaut Langon 25.08.07 2.09.53	Sauces Thibaut Langon 25.08.07 2.09.53	Sauces Thibaut Langon 25.08.07 2.09.53	DeCarli Erwan Tartas 23.08.03 2.08.50
400 NL	Vogein Jon St J P Port 15.08.03 6.24.95	Potard Julien Ser.Castet 29.08.93 5.40.45	Potard Julien Montpon 28.08.94 5.22.99	Potard Julien Peyrehora. 26.08.95 5.21.43	DeCarli Erwan Ser.Castet 29.08.93 4.51.18	DeCarli Erwan Ser.Castet 29.08.93 4.51.18	Carbillet Sebastien Ser.Castet 23.08.97 4.48.44	Carbillet Sebastien Ser.Castet 23.08.97 4.48.44	Montfort Stephane Ser.Castet 29.08.93 4.47.14
50 Pap	Vogein Jon Morlaas 02.08.03 48.68	Vogein Jon Langon 21.08.04 46.70	Berhondo Pierre Jean Langon 03.08.02 39.61	Carricaburu Julien St J P Port 09.08.08 35.82	Sauces Thibaut Pouillon 20.08.06 31.64	Bordenave Maxime Pouillon 04.08.07 30.77	Bordenave Maxime St J P Port 09.08.08 27.94	Bordenave Maxime St J P Port 09.08.08 27.94	Bordenave Maxime St J P Port 09.08.08 27.94
100 Pap	Vogein Jon Morlaas 02.08.03 1.48.48	Toral Damien St J P Port 26.08.01 1.33.05	Berhondo Pierre Jean Langon 03.08.02 1.28.62	Bordenave Maxime St Jean PP 15.08.05 1.18.80	Toral Damien Langon 21.08.04 1.14.64	Bordenave Maxime Langon 25.08.07 1.07.37	Bordenave Maxime St J P Port 09.08.08 1.04.66	Bordenave Maxime St J P Port 09.08.08 1.04.66	Bordenave Maxime St J P Port 09.08.08 1.04.66
50 Dos	Vogein Jon Morlaas 02.08.03 46.51	Toral Damien St J P Port 26.08.01 46.06	Moutrouste Eric Tartas 11.08.01 41.71	Toral Damien Sarlat 17.08.03 36.72	Toral Damien Langon 21.08.04 33.48	Toral Damien Ser.Castet 21.08.05 32.54	Toral Damien Ser.Castet 21.08.06 31.73	Toral Damien Ser.Castet 18.08.07 31.12	Burguete Nicolas Bazas 24.08.08 30.30
100 Dos	Butez Donovan Sarlat 22.08.98 1.38.51	Berhondo Pierre Jean St J P Port 26.08.01 1.32.57	Gastambide Mikel Bazas 24.08.08 1.21.70	Burguete Nicolas St J P Port 26.08.01 1.18.04	DeCarli Erwan Ser.Castet 29.08.93 1.11.03	Toral Damien Ser.Castet 21.08.05 1.11.02	Burguete Nicolas Surgeres 28.08.04 1.09.51	Cazaux Benoit Gramat 26.8.06 1.06.84	Burguete Nicolas Bazas 24.08.08 1.04.25
200 Dos	Lartigau Thomas Bazas 23.08.08 3.25.17	Gastambide Mikel Ser.Castet 18.08.07 3.17.30	Gastambide Mikel Bazas 23.08.08 2.57.22	Burguete Nicolas Ser.Castet 19.08.01 2.50.48	Toral Damien Surgeres 28.08.04 2.38.26	Burguete Nicolas St Lo 31.08.03 2.32.30	Burguete Nicolas Surgeres 28.08.04 2.29.28	Burguete Nicolas Ser.Castet 20.08.05 2.26.54	Burguete Nicolas Bazas 23.08.08 2.23.15
50 Brasse	Deloubes Romain St J P Port 26.08.01 52.56	Dubernet Loic Pouillon 04.08.07 48.85	Deloubes Romain Tartas 23.08.03 44.13	Deloubes Romain Langon 21.08.04 37.64	Deloubes Romain Ser.Castet 21.08.05 36.26	Mazerolles Gregory Ser.Castet 14.08.04 34.42	Mazerolles Gregory Ser.Castet 21.08.05 32.90	Mazerolles Gregory Pouillon 21.08.06 32.34	Mazerolles Gregory St J P Port 09.08.08 31.22
100 Brasse	Deloubes Romain St J P Port 26.08.01 1.47.23	Deloubes Romain Ser.Castet 17.08.02 1.41.33	Deloubes Romain Tartas 23.08.03 1.32.70	Deloubes Romain Langon 21.08.04 1.20.32	Deloubes Romain Ser.Castet 21.08.05 1.17.62	Mazerolles Gregory Surgeres 28.08.04 1.13.65	Mazerolles Gregory Peyrehorad 13.08.05 1.13.65	Mazerolles Gregory Gramat 26.08.06 1.09.92	Mazerolles Gregory Gramat 26.08.06 1.09.92
200 Brasse	Deloubes Romain St J P Port 26.08.01 3.43.86	Andreys Bastien Montpon 28.08.94 3.06.42	Andreys Bastien Montpon 28.08.94 3.06.42	Deloubes Romain Langon 21.08.04 2.53.88	Deloubes Romain Ser.Castet 21.08.05 2.51.29	Mazerolles Gregory Surgeres 28.08.04 2.47.16	Mazerolles Gregory Ser.Castet 21.08.05 2.39.73	Mazerolles Gregory Ser.Castet 21.08.05 2.39.73	Mazerolles Gregory Ser.Castet 21.08.05 2.39.73
200 4 N	Butez Donovan Sarlat 22.08.98 3.28.80	Vogein Jon Ser.Castet 14.08.04 3.13.52	Gastambide Mikel Bazas 23.08.08 2.58.55	Deloubes Romain Langon 21.08.04 2.52.30	Bordenave Maxime Gramat 26.08.06 2.35.88	Bordenave Maxime Langon 25.08.07 2.32.21	Bordenave Maxime Langon 25.08.07 2.32.21	Benezech Jerome Montpon 28.08.94 2.28.76	Burguete Nicolas Bazas 23.08.08 2.26.46